

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 30 mars 2017

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme CHARRET-GODARD

Convocation envoyée le 23 mars 2017

Publié le 31 mars 2017

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 14

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Lê Chinh AVENA	M. Louis LEGRAND
M. Pierre PRIBETICH	Mme Hélène ROY	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick CHAPUIS	M. Georges MAGLICA	M. François NOWOTNY
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Chantal TROUWBORST	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. François DESEILLE	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jacques CARRELET DE LOISY
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Céline TONOT
M. André GERVAIS	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Philippe MOREL
M. Frédéric FAVERJON	M. Denis HAMEAU	M. Nicolas BOURNY
M. Didier MARTIN	M. Christophe BERTHIER	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	Mme Corinne PIOMBINO
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	M. Jean-Louis DUMONT
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	M. Patrick BAUDEMONT
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES	M. Dominique SARTOR
M. Patrick MOREAU	Mme Frédérika DESAUBLIAUX	M. Damien THIEULEUX
M. Jean-Yves PIAN	M. Hervé BRUYERE	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Stéphanie MODDE	M. Jean ESMONIN	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Françoise TENENBAUM	Mme Sandrine RICHARD	M. Gilbert MENUT
Mme Christine MARTIN	Mme Claudine DAL MOLIN	Mme Noëlle CABBILLARD.
Mme Danielle JUBAN	M. Guillaume RUET	

Membres absents :

Mme Louise MARIN	M. Thierry FALCONNET pouvoir à M. François REBSAMEN
M. Jean DUBUET	M. José ALMEIDA pouvoir à Mme Céline TONOT
Mme Lydie CHAMPION	M. Jean-François DODET pouvoir à Mme Michèle LIEVREMONT
	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	Mme Catherine VANDRIESSE pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	M. François HELIE pouvoir à Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérika DESAUBLIAUX
	M. Yves-Marie BRUGNOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Cyril GAUCHER pouvoir à M. Emmanuel BICHOT
	M. Adrien GUENE pouvoir à M. Gilbert MENUT.

OBJET : EAU ET ASSAINISSEMENT

Contrats de concession eau potable et assainissement - Fonds spéciaux travaux - programmes prévisionnels 2017

Dans le cadre de sa politique de préservation des ressources en eau et de sécurisation de l'alimentation en eau potable de son territoire menée depuis plusieurs années, le Grand Dijon a souhaité engager différentes démarches :

- actualisation du schéma directeur d'alimentation en eau potable ;
- réalisation des études d'Aire d'Alimentation de Captage sur le captage des Vernottes (Couternon) et des sources du Suzon et de Morcueil, engagées depuis 2014, sur le captage du Crucifix engagées fin 2016 et sur les Puits des Valendons et de la Rente Logerot ainsi que sur le captage des Herbiottes engagées en 2017 ;
- la réhabilitation, l'optimisation et la sécurisation des ouvrages de captage, dans la continuité des actions engagées en 2016 sur le champs captant de Poncey, avec l'élargissement, à partir de cette année, aux sites de la tranchée drainante des Vernottes et du champ captant des Gorgets ;
- la poursuite de la sécurisation de l'alimentation en eau de l'aire urbaine, avec la réhabilitation de l'aqueduc du Rosoir, permettant le transit de l'eau des sources du Suzon vers le Grand Dijon. Cette opération s'inscrit dans la continuité de celle de la canalisation diamètre 800mm reliant le champ captant de Poncey-les-Athée à Dijon réalisée l'an dernier.

C'est dans ce contexte que les concessionnaires présentent, comme chaque année, un programme de travaux d'eau potable ou d'assainissement, selon la nature du contrat de concession considéré, à inscrire aux fonds spéciaux travaux dont la dotation est calculée selon les dispositions arrêtées dans les contrats ou leurs avenants.

Il est à rappeler que ces programmes prévisionnels sont élaborés sur la base de subventions de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse. Selon les taux de subventions qui seront accordés par l'Agence, le montant des dépenses des fonds pourrait alors être révisé afin de ne pas provoquer un bilan déficitaire des fonds spéciaux.

Dans le cadre des travaux pour l'année 2017, il est proposé d'approuver les programmes prévisionnels, ci-après annexés, qui se décomposent de la façon suivante (montants totaux hors subventions) :

- concession eau potable de Dijon, Plombières-lès-Dijon, Corcelles-les-Monts et Flavignerot pour un montant de 6 916 511,00 € H.T. ;
- concession eau potable de l'Est dijonnais pour un montant de 372 720,00 € H.T. ;
- concession eau potable de Talant pour un montant de 161 755,00 € H.T. ;
- concession assainissement de Dijon, Plombières-lès-Dijon et Corcelles-les-Monts pour un montant de 1 295 177,00 € H.T. ;
- concession assainissement de Talant pour un montant de 8 322,00 € H.T. .

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver**, sous réserve de la décision de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, d'accorder tout ou partie des subventions attendues, les programmes prévisionnels de travaux 2017 à imputer sur les fonds spéciaux travaux eau potable et assainissement des contrats de concession,
- **d'habiliter** les concessionnaires à solliciter les subventions nécessaires et l'autorisation de commencement des travaux,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout document utile à la bonne exécution de ce dossier.

SCRUTIN : POUR : 71
 CONTRE : 0

ABSTENTION : 5
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 14 PROCURATION(S)